

Question présentée par le député :

M. Bertrand Buchs

Date de dépôt : 13 mai 2022

Question écrite urgente

A quand l'organisation des assises cantonales sur le gaspillage alimentaire ?

Le 7 février 2019, j'ai déposé la motion 2523 sur le lancement d'un plan d'action contre le gaspillage alimentaire.

Elle a été adoptée par le Grand Conseil en demandant la tenue d'assises cantonales sur le gaspillage alimentaire.

Depuis, le COVID est passé par là et les assises sont restées un vœu pieux.

La guerre en Ukraine et ses répercussions sur les besoins alimentaires de la population mondiale a rendu urgents une réflexion et un plan d'action contre le gaspillage alimentaire.

Le Conseil fédéral l'a bien compris puisqu'il a signé, le 12 mai 2022, un accord avec la grande distribution pour lutter contre ce problème.

Lutter contre le gaspillage alimentaire participe à diminuer la dépendance de la Suisse aux importations de produits alimentaires et la bataille doit se tenir sur deux fronts : fédéral et cantonal.

Le canton de Genève doit faire des propositions et les mettre en pratique.

C'est urgent.

Ma question est donc la suivante :

A quand l'organisation d'assises cantonales sur le gaspillage alimentaire ?

Que le Conseil d'Etat soit vivement remercié par avance pour les réponses qu'il apportera à la présente question écrite urgente.